



## Un petit-déjeuner pour informer toutes et tous sur ses droits

### Jeudi 30 avril de 9h30 à 12h

► Salle Monique Eleb, Le Carré, 62 Rue de l'Arlequin

Dans le cadre de l'expérimentation Territoire zéro non recours visant à améliorer l'accès aux droits auprès des habitant-es du secteur 6 de Grenoble, la Ville et son CCAS organisent un petit-déjeuner pour permettre aux Grenoblois-es de connaître et d'accéder à leurs droits. Selon des chiffres du service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social de 2022, en France, 50% des personnes éligibles ne demande pas le minimum vieillesse auquel elles ont droit, 34% pour le RSA et 30% pour l'assurance chômage. Lors de cette matinée, plusieurs stands seront gérés par différents partenaires sur des thématiques comme la santé, le numérique, l'emploi, les personnes âgées, la jeunesse, l'alimentation, le logement ou encore la petite enfance.

À l'heure actuelle, les participant-es sont :

- ACTIS
- AGECSA
- France Travail
- CPAM
- Pimms Médiation
- Machinerie
- Régie de quartier
- Maison de l'emploi sud (Métropole)
- Ville de Grenoble : équipes accès aux droits, équipe juridique mobile, équipe jeunesse du Carré
- CCAS : Caravane des Droits & Service domiciliation et accompagnement spécifique, projet Nouvel ERR, service petite enfance
- Cité Baya (coordination lutte contre l'isolement)
- Episol
- Le SLS SUD (département)
- Pas sans nous

### Le projet «Territoire Zéro Non-Recours» (TZNR)

TZNR à Grenoble est une initiative innovante visant à lutter contre le non-recours aux droits sociaux, c'est-à-dire le fait qu'un individu ne bénéficie pas des aides ou des services auxquels il a droit, souvent en raison d'un manque d'information, de la complexité administrative, ou d'un sentiment de stigmatisation. L'objectif principal de ce projet est de garantir l'accès aux droits pour toutes et tous, notamment les populations les plus vulnérables, en simplifiant les démarches et en les rendant plus accessibles. Cette expérimentation a été mise en œuvre en janvier 2024, à la suite d'une réponse à un appel à manifestation d'intérêt publié par l'État.

